

GRAND SITE



DE FRANCE



MAIRIE DE VERGISSON

Département de Saône et Loire

**2 place de la mairie
71960 VERGISSON**

téléphone 03 85 35 83 96

mairie-vergisson@wanadoo.fr

[web : vergisson.com](http://web:vergisson.com)

COMPTE RENDU DE SEANCE ORDINAIRE DU 16 Décembre 2016

Suivant l'article L 2121-25 du CGCT

Suivant l'article L 2121-26 le procès-verbal du secrétaire de séance peut être communiqué sur demande

Le à 18 h 30, en mairie de Vergisson, s'est réunis sous la présidence de Mr Roger LASSARAT :

- Mmes et Mrs Didier VEILLITH, Eve REY, Gisèle MEUNIER, Laurent COLPART

Pouvoir : Anne Brochette remis à Roger Lassarat et Lionel Lauer remis à Eve Rey

N°2016 - 108 ► Réaménagement de la place de l'église et mise en accessibilité de la salle des fêtes : entreprises retenues

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la consultation pour les travaux de réaménagement de la place de l'église et mise en accessibilité de la salle des fêtes a fait l'objet d'une publication sur le Journal de S&L du 16 novembre 2016 avec annonce sur la plateforme dématérialisée Klekoon, pour une remise des offres fixée au 08 Décembre 2016.

Les travaux ont été décomposés en 9 lots.

42 offres ont été déposées.

Au vu des critères de jugement des offres tels que définis dans le règlement de consultation, à savoir la note technique à 40%, le prix de l'offre à 60%, le conseil municipal décide d'attribuer les lots comme suit :

- Lot 1 – terrassement VRD abords espaces verts	EUROVIA	71 790.35 €HT
- Lot 2 – démolition gros œuvre maçonnerie	GELIN	103 900.00 €HT
- Lot 3 – charpente métallique platelage bois	DESROCHES	11 011.00 €HT
- Lot 4 – serrurerie métallerie (avec variante n°2)	DESROCHES	35 975.00 €HT
- Lot 5 – menuiserie aluminium	SAM	9 865.00 €HT
- Lot 6 – plâtrerie peinture menuiserie intérieure bois	BOUVARD	9 017.00 €HT
- Lot 7 – carrelage faïence	BARRAUD	3 143.77 €HT
- Lot 8 – plomberie sanitaires	DUBOIS	1 441.00 €HT
- Lot 9 – électricité	MANSIAT	4 501.00 €HT
Montant total du marché, avec variantes après analyse :		250 644.12 €HT

et :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés en question,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien

N° 2016 – 109 ► Mise en œuvre du RIFSSEP

Le conseil municipal décide de la mise en place de l'indemnité de fonctions de sujétions et d'expertises et du complément indemnitaire annuel (rifssep) à destination du personnel communal, nouveau régime indemnitaire en remplacement de l'ancien régime (IEM) ; ce nouveau dispositif prendra effet au 01/01/2017.

N° 2016- 110 ► Personnel communal : reconduction pour l'ouverture du poste d'attaché au 01/01/2017

Monsieur le Maire présente la possibilité d'évolution de carrière que peut prétendre l'agent actuellement au grade de rédacteur principal 1^{ère} classe.

Monsieur le Maire précise que cette nomination au grade d'attaché est conditionnée :

- par l'ouverture du poste par le conseil municipal
 - par la décision de la CAP du centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône et Loire
- Le conseil municipal renouvelle sa décision (pour la 6^{ème} année consécutive) d'ouvrir le poste d'attaché au 01/01/2017.

N° 2016- 111 ► Comptabilité : paiement des dépenses d'investissement 2016 sur l'exercice 2017

Relatif aux nouvelles dépenses d'investissement 2016 qui pourraient intervenir avant le vote du budget primitif 2016, le conseil municipal autorise le paiement des dépenses d'investissement sur l'année 2017 et ce avant le vote du budget primitif 2017 à hauteur de 25% des crédits votés au budget primitif 2016.

N° 2016- 112 ► Comptabilité 2016 : mouvement de crédits

Dans la continuité des travaux de rénovation à la salle des fêtes, il est proposé de faire intervenir un électricien pour exécuter des nouvelles installations électriques et de pose d'éclairage. Le conseil municipal décide de modifier les crédits au budget primitif 2016, comme suit, afin de pouvoir poursuivre les travaux :

C/2313-127	-4000.00
C/2313	+4000.00

Le Maire, Roger LASSARAT